Langue étrangère VII - Allemand **

UE 24

Enseignant(s) responsable de l'UE : Thibaut PALMANS

Année d'études	Bloc 2
Acronyme	GHU23LG7
Nombre de crédits ECTS	6 (facteur de pondération)
Volume horaire	60 h (Q1 30 / Q2 30)
Période de l'année	Quadrimestre 1 & 2
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Français
Coordonnées du service	Campus d'Anderlecht, Avenue Émile Gryzon 1 (bât. 4C), 1070 Anderlecht
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuve intégrée
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
GH23ALL2 Allemand 2	60	6	OUI

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **HE02** HE. 2. identifie ses forces et ses faiblesses et met en œuvre une démarche autonome d'enrichissement de ses capacités.
- **RE02.2** ARES. 2.2 Pratiquer l'écoute et l'empathie et fonctionner « orienté client »
- **RE02.9** ARES. 2.9 Communiquer avec les différentes parties prenantes en langues étrangères tant à l'oral qu'à l'écrit, le cas échéant, dans un contexte multiculturel
- **RE03.2** ARES. 3.2 Interagir avec les acteurs institutionnels, touristiques, culturels

Autres connaissances ou compétences prérequises

Néant.

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Allemand 2

Objectifs
Atteindre le niveau A2 selon le CECR (Cadre Européen Commun de Référence pour les langues)
Contenu

Acquisition d'une connaissance et pratique de l'allemand à un niveau intermédiaire inférieur (A2).

Savoir communiquer – parler et comprendre – dans les situations les plus souvent rencontrées dans la vie quotidienne et dans le contexte professionnel. Développer la structure de la langue, la grammaire et le vocabulaire de base.

Les quatre compétences linguistiques sont travaillées : exercices oraux et exercices d'audition ; exercices écrits

et rédaction de textes courts ; exercices de compréhension à la lecture ; exercices grammaticaux.

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Allemand 2

Approche communicative et interactive centrée sur l’apprenant.

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Allemand 2

Au terme du cours d’allemand l’étudiant, conformément aux thèmes abordés au cours :

-atteint un niveau linguistique A2 selon le CECR (Cadre Européen Commun de Référence pour les langues).

-identifie ses forces et faiblesses dans les quatre compétences linguistiques et comble ses lacunes en utilisant des méthodes et des supports de travail adéquats.

- utilise un répertoire de mots et d'expressions en rapport avec des situations les plus souvent rencontrées dans la vie de tous les jours.

-maîtrise les points de grammaire vus au cours.

Expression orale :\r\nPrend part à une conversation :

- communique lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets et des activités familiers et liés au tourisme.

- a des échanges brefs sur des sujets d’intérêt général ou personnel ou dans le cadre de la gestion hôtelière.

S’exprime oralement en continu:

- utilise une série de phrases ou d'expressions pour parler en termes simples de sa formation et son activité professionnelle éventuelle ainsi que des activités de la gestion hôtelière.

Expression écrite :

- écrit des notes et messages simples et courts.

- écrit une lettre professionnelle simple, par ex. de demande d’information ou de remerciement.

Compréhension à l’audition:

- comprend les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s’il s’agit de sujets familiers.

-saisit l’essentiel d’un message audio ou audiovisuel en rapport avec le cours ou l’actualité, pour autant que ce message soit relativement distinct et accessible.

Compréhension à la lecture :

- lit des textes courts rédigés dans un langage courant.

- identifie le message principal et la conclusion d’un paragraphe ou d’un texte

Description des supports de cours indispensables

Aucun support indispensable renseigné.

Description des références et des supports complémentaires

Description	Accès à la source	URL
Allemand 2 : Documents déposés sur le e-Campus\r\n\r\n	—	—

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuve intégrée.

Janvier

Ensemble de l'UE

Évaluation continue	30 %	Type de questions : —	Examen à livre : —

Ce cours est à présence obligatoire. Un total de plus de 25% d'absence au cours, justifiée ou non, entraine automatiquement la note de zéro pour ce cours. Chaque étudiant·e doit signer la fiche de présence au début de chaque cours. Au-delà de 15 minutes de retard ou en cas de départ anticipé, l'enseignant·e pourra décider de ne pas comptabiliser la présence de l'étudiant·e.

Toutes les évaluations écrites et orales sont obligatoires. Les dates des évaluations sont publiées sur le campus numérique. Toute absence entraine un zéro pour cette évaluation. L'étudiant·e est tenu·e de justifier toute absence par un certificat médical ou tout document attestant d'une cause de force majeure dont la légitimité est appréciée par l'enseignant·e. Ce document est à envoyer par e-mail à partir de l'adresse institutionnelle de l'étudiant·e au secrétariat des étudiant·e·s ET à l'enseignant·e dans les deux jours ouvrés avec mention du cours et de l'année. L'original du certificat médical est à remettre au secrétariat des étudiant·e·s.

Si le motif d'absence est approuvé par l'enseignant·e, l'étudiant·e pourra participer à la séance de rattrapage organisée pendant les cours à la fin de chaque quadrimestre. Toute absence à la séance de rattrapage entrainera un zéro.

Pour les absences justifiées aux présentations orales, la date de récupération sera décidée par l'enseignant·e et communiquée par mail à l'étudiant·e.

La participation active au cours fait partie intégrante de l'évaluation.

Les différentes parties de l'évaluation ne sont pas dispensatoires.

Cette activité est remédiable en deuxième session.

Juin			
Ensemble de l'UE			
Évaluation continue	70 %	Type de questions : —	Examen à livre : —

Ce cours est à présence obligatoire. Un total de plus de 25% d'absence au cours, justifiée ou non, entraine automatiquement la note de zéro pour ce cours. Chaque étudiant·e doit signer la fiche de présence au début de chaque cours. Au-delà de 15 minutes de retard ou en cas de départ anticipé, l'enseignant·e pourra décider de ne pas comptabiliser la présence de l'étudiant·e.

Toutes les évaluations écrites et orales sont obligatoires. Les dates des évaluations sont publiées sur le campus numérique. Toute absence entraine un zéro pour cette évaluation. L'étudiant·e est tenu·e de justifier toute absence par un certificat médical ou tout document attestant d'une cause de force majeure dont la légitimité est appréciée par l'enseignant·e. Ce document est à envoyer par e-mail à partir de l'adresse institutionnelle de l'étudiant·e au secrétariat des étudiant·e·s ET à l'enseignant·e dans les deux jours ouvrés avec mention du cours et de l'année. L'original du certificat médical est à remettre au secrétariat des étudiant·e·s.

Si le motif d'absence est approuvé par l'enseignant·e, l'étudiant·e pourra participer à la séance de rattrapage organisée pendant les cours à la fin de chaque quadrimestre. Toute absence à la séance de rattrapage entrainera un zéro.

Pour les absences justifiées aux présentations orales, la date de récupération sera décidée par l'enseignant·e et communiquée par mail à l'étudiant·e.

La participation active au cours fait partie intégrante de l'évaluation.

Les différentes parties de l'évaluation ne sont pas dispensatoires.

Cette activité est remédiable en deuxième session.

Août			
Ensemble de l'UE			
Examen écrit	60 %	Type de questions : —	Examen à livre : Livre fermé
Examen oral	40 %	Type de questions : —	Examen à livre : Livre fermé

L'examen écrit dure 2 heures et l'examen oral dure 15 minutes par étudiant·e.

La matière de l'examen de deuxième session reprend la **totalité** de la matière vue pendant l'année.